

Conseil Régional 24 janvier 2008

BP 2008 – Avant-propos

Yann HÉLARY

Je souhaitais aborder, au nom des Verts, deux sujets d'actualité qui nous tiennent à cœur. J'évoquerais tout d'abord le rapport Attali, puisque hier ce rapport a été présenté et qu'il dit dans un de ses attendus que nous n'avons pas assez d'immigration en France, pour satisfaire les besoins du travail. Cela n'a pas été contesté par monsieur Sarkozy. Je soulignerais là l'incohérence de sa politique qui a amené Les Verts à faire une action symbolique dont je vous parlerais après. Pourquoi y a-t-il incohérence politique ? Parce que messieurs Sarkozy et Fillon ont donné ordre aux préfets de faire la chasse aux immigrés clandestins, il s'agit bien d'une chasse. La presse l'a dénoncée dans de nombreux articles. Au-delà du fait qu'il est scandaleux, à propos d'être humains, d'établir des quotas de reconduite à la frontière, il est aussi scandaleux que les préfets acceptent cette chasse à l'homme alors même que les forces de police et de gendarmerie – j'ai là les articles de presse que vous avez pu lire dernièrement – s'opposent à cette manière de faire. Je vais vous citer le secrétaire général départemental du syndicat de la police FO : « *Ce genre de politique est tout bonnement absurde. C'est facile d'interpeller un étranger dans la rue, démanteler un réseau de voyous qui achemine des clandestins dans des conditions ignobles, c'est plus pertinent mais ça prend plus de temps.* » Un gendarme, quant à lui, s'exprime en disant : « *C'est juste une note de service de plus mais pas question de faire de chasses aux sorcières.* »

Dans le pays des Droits de l'Homme, notre gouvernement se comporte comme on se comportait à des époques les plus noires de notre histoire. Je tenais aujourd'hui, au nom des Verts, à signaler que si nous n'avons pas été aux vœux du préfet, si nous avons boycotté ces vœux du préfet, c'est pour symboliquement dénoncer ces pratiques indignes d'un grand État.

Le deuxième sujet que je voulais aborder est évidemment le procès de l'Érika. Quand vous m'avez demandé monsieur le président d'animer l'Association Interrégionale Ouest Littoral Solidaire (AIOLS) par délégation de votre présidence, il y a 4 ans, nous n'étions pas nombreux, avec Aurélia Sauvageot-Guibert de votre cabinet, à penser que le préjudice écologique était une action pertinente. Les juristes que ce soit en interne à la Région ou en externe, nous disaient : « Cela n'existe pas en droit. Est-ce bien la peine d'intervenir sur ce sujet ? » Nous avons réuni avec Aurélia un groupe d'experts, Jean-Pierre Raffin de l'université Paris VII qui avait travaillé sur l'Amoco-Cadiz, Rouchdy K Bayer qui avait été conseiller du maire de Brest pour l'Amoco-Cadiz, et nous avons convenu qu'il était juste de faire un pari sur l'intelligence de la justice et tenter de créer une jurisprudence. Je crois que nous avons raison. Nous sommes beaucoup plus nombreux aujourd'hui à penser que nous avons raison. C'est d'ailleurs surtout : **On a gagné !**, mais cela aurait pu être, **Ils ont perdu !** Je suis content monsieur le président que vous m'ayez soutenu dans cette action depuis le début. Je vous en remercie au nom de tous ceux qui y ont travaillé dont les membres de l'AIOLS, parce qu'ils ont eux aussi, quelques soit leur bord politique, soutenu cette action. Mais je ne suivrais pas monsieur Harousseau quand il nous demande de remercier monsieur Fillon. Quand nous sommes arrivés en 2004, l'AIOLS était en sommeil total et sans moyen. Nous avons réveillé l'AIOLS. Nous avons abondé financièrement l'association avec l'accord de ses membres, avec l'accord des services de l'État, pour pouvoir travailler sur le procès de l'Érika dans le sens du préjudice écologique. Je remercie donc tous ceux qui nous ont soutenu depuis le début de cette affaire. Je vous remercie.

Yann HÉLARY

Président du groupe des Verts